



7e Journée de l'énergie 16 avril 2003 Hilton

Thème : Pour une stratégie énergétique de l'Algérie à l'horizon 2003

Pr. C.E. Chitour, Mr B. Bouzidi et Mme S. Kharzi

E-mail : lavalef@yahoo.fr

Les journées de l'énergie se déroulent chaque année le 16 avril "Youm el'ilm". La 7ème journée a eu pour thème : "Pour une stratégie énergétique de l'Algérie à l'horizon 2003". Dans la première partie. Nous avons passé en revue : L'évolution des grands équilibres énergétiques d'ici à 2030 en mettant l'accent sur le poids des économies émergentes (notamment asiatiques) dans la croissance de la demande énergétique mondiale.

Pour une mise en œuvre et le développement d'un modèle énergétique en Algérie. La deuxième partie de cette journée a été consacrée aux travaux entrepris par des experts du domaine et ce à l'échelle nationale. Les effets de la nouvelle loi sur l'électricité sur la restructuration du secteur de l'électricité, et les énergies renouvelables; perspectives Algériennes horizon 2020 et les enjeux économiques et énergétiques de la maîtrise de l'énergie.

Il n'existe pas de définition consensuelle de la sécurité énergétique. Par contre une définition minimale devrait mettre l'accent sur la disponibilité de l'énergie requise par le fonctionnement des sociétés modernes, ainsi que sur les conditions économiques de l'approvisionnement. Dans les deux cas, l'appréciation de la sécurité énergétique passe par une approche économique de la scène énergétique, qui fournit les données interprétables par l'analyse géopolitique.

Les régions en développement connaissent des taux de croissance de la consommation d'énergie très importants, compris entre +3% et +5% par an. Avec moins de 3% par an jusqu'en 2010, la région Afrique du Nord - Moyen-Orient est une exception, de

même que l'Asie du Sud-Est, qui repasse en dessous de ce taux après 2020. Inversement, les taux de croissance dépassent 5% par an en Chine jusqu'à 2010 (contre 4,4 %/an entre 1985 et 1995).

Les énergies fossiles vont encore très largement dominer le bilan énergétique mondial en 2030, cette domination ayant même tendance à se renforcer. Le pétrole sera toujours la forme d'énergie primaire dominante au niveau mondial, avec environ un tiers de l'offre totale en 2030 ; le charbon et le gaz représenteront chacun un quart du total ; rappelons que le nucléaire, l'hydroélectrique et les renouvelables devraient constituer chacun environ 5% de l'offre mondiale d'énergie en 2030. Les projections pétrolières désignent cette énergie comme le principal enjeu des relations énergétiques internationales sur la période considérée. C'est la seule énergie fossile dont les volumes de production atteints en 2030 impliquent un " changement de monde " par rapport à la période actuelle

Les perspectives économiques mondiales à l'horizon 2030 décrivant l'avenir énergétique et le contexte de la mondialisation de l'énergie, le bilan énergétique de l'Algérie depuis l'indépendance dessinant le modèle de consommation énergétique nationale ainsi que ses options ont été relatées ; ce qui a montré que le moment est venu pour le pays de rationaliser sa consommation et par conséquent sa production d'énergie. Il s'avère nécessaire que toutes les parties concernées, contribuent chacun à son niveau à mettre en œuvre un modèle énergétique, continuellement adaptable pour prendre en charge les mutations rapides du

monde et qui trace à chacun et en premier lieu au citoyen ses marges de manœuvre dans une utilisation de toutes énergies disponibles. Dans ce contexte aussi. Il a été exposé les différentes politiques énergétiques entreprises par certains états (l'UE, la France, la Chine, les USA et le Japon) afin d'exploiter et de prévoir les conséquences de certaines tendances sur la politique énergétique à l'échelle mondiale.

o L'énergie est un des facteurs de production essentiels entrant dans le fonctionnement de toute économie nationale. Pour cela, deux possibilités sont ouvertes :

- Soit la plupart des économies nationales trouvent sur leur territoire les ressources énergétiques que leur développement et leur fonctionnement requièrent ;

- Soit s'instaurent des relations énergétiques internationales. C'est bien sûr le cas dans la réalité, au moins depuis la première guerre mondiale et l'amorce du mouvement de substitution du pétrole au charbon.

o L'existence de relations énergétiques internationales étant acquise, de nouveau une alternative s'ouvre, portant sur les modalités du rapprochement géographique entre sources d'énergie primaire et centres de consommation :

- Soit il se fait par absorption, de fait ou de droit, de zones riches en ressources dans la zone de souveraineté des économies nationales non autonomes énergiquement ; c'est la solution impériale, où les États raisonnent en termes d'espace vital énergétique ;

- Soit ce rapprochement se fait sur le mode de l'échange marchand, excluant

l'extension de la zone de souveraineté et le recours à la coercition.

o L'approvisionnement énergétique des économies nationales (et notamment des plus importantes d'entre elles) se fait aujourd'hui sur le mode d'échanges marchands. Il importe de comprendre que ces échanges mettent de moins en moins en contact des appareils administratifs nationaux (des États), et sont d'abord le fait d'acteurs agissant dans une logique de profit privé (l'énergie n'échappe pas à ce qu'on appelle la "transnationalisation" des relations internationales). Ce n'est qu'au niveau de leurs conséquences macro-économiques que ces flux relient des économies nationales, et à ce titre intéressent les appareils d'États.

o En tant que garant de la sécurité et de l'indépendance nationale et, dans certains cas, agent d'une politique globale d'influence sur les affaires du monde, l'État trouve au moins trois motifs à s'intéresser aux relations énergétiques internationales :

- Tout d'abord les relations marchandes entre acteurs de la scène énergétique s'inscrivent dans un cadre institutionnel et juridique dont la définition est un objet naturel de la politique extérieure (l'énergie ne se distingue pas ici des autres secteurs de l'économie mondiale) ;

- D'autre part, le marché est par définition une modalité non coercitive de transfert international de richesses : si cette règle de la non-coercition vient à être rompue (situation de crise), il revient à l'État d'engager la diplomatie et la force pour rétablir les conditions normales des échanges marchands ;

- Enfin, le principe de prudence impose à l'État d'agir en amont pour minimiser les risques de perturbations des relations marchandes, et leurs conséquences sur l'économie nationale si elles survenaient néanmoins.

Ainsi, la généralisation des échanges marchands comme modalité des relations énergétiques internationales n'a pas fait disparaître toute forme de "projection de la puissance" sur la scène énergétique mondiale. De la concurrence pour la définition des

structures juridiques et institutionnelles au conflit armé pour le rétablissement des conditions de flux normaux, la notion d'intérêt national (et donc d'antagonisme potentiel entre intérêts nationaux) n'a pas déserté le jeu énergétique.

Nous notons aussi que Américains et Européens s'opposent sur la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre : l'Europe milite pour des objectifs ambitieux de réduction que les Américains, dont l'économie est très dépendante des énergies fossiles, jugent déraisonnables.

D'une manière plus générale, il faut bien comprendre que si l'ambition américaine est de pousser au maximum le développement des ressources mondiales. A Kyoto en 1998, l'UE a convenu d'une réduction de 8% par rapport au niveau des rejets de CO₂ de 1990 pour un ensemble de six gaz à effet de serre, objectif qui reste à réaliser entre 2008 et 2012. Le protocole de Kyoto devrait avoir de profondes conséquences sur la politique énergétique pour les décennies à venir.

Aucun grand pôle économique (pas même par les États-Unis) n'assure son approvisionnement énergétique sur le mode impérial ni n'a intérêt à le faire ; la puissance consiste plutôt à faire fonctionner le marché au mieux de ses intérêts.

Les énergies renouvelables :

Le secteur des énergies nouvelles et renouvelables (ENR) regroupe un ensemble de procédés techniques produisant de l'énergie à partir de sources non épuisables. Bien que relevant de l'offre et non de la demande, les ENR participent à la "maîtrise" de l'énergie.

Les technologies d'exploitation de l'énergie renouvelable sont de plus en plus prises en considération dans la promotion d'un développement rural durable. Elles suscitent un intérêt croissant en raison des avantages écologiques et sociaux qu'elles offrent, mais aussi parce que leurs coûts diminuent.

Une source d'énergie renouvelable pré-

sentant un potentiel d'exploitation est un atout pour une zone rurale. Selon le territoire, elle peut offrir les avantages suivants: exploitation des ressources locales qui contribue à améliorer la situation économique en exportant de l'énergie ou en diminuant les approvisionnements extérieurs; création d'emplois qualifiés; allègement de la charge sur l'environnement, notamment par la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), principal responsable de l'effet de serre, et de dioxyde de soufre (SO₂), principal responsable des pluies acides; effet de levier pour d'autres initiatives de développement rural étant donné notamment la mobilisation et l'animation locales que le projet d'énergie implique.

Tout indique que les énergies renouvelables joueront un rôle grandissant dans l'approvisionnement énergétique.

Conclusion :

Les acteurs de la politique énergétique ont une responsabilité envers leurs citoyens. Leur mode de vie dépend d'un approvisionnement en énergie fiable, abordable et propre. Mais ils ont également un devoir envers les générations futures. Pour cette raison ils sont obligés de développer des visions durables qui assurent l'approvisionnement énergétique, tout en minimisant son impact sur l'environnement, et en traitant les ressources à leur disposition de la meilleure façon possible.

Mais la question énergétique est une question mondiale qui appelle des réponses globales. Il est urgent d'aborder le débat de front et de faire face aux réalités du présent : au-delà des débats régionaux, il est nécessaire d'engager un dialogue fructueux au niveau mondial, qui seul permettra de maintenir un développement durable et d'assurer aux prochaines générations un avenir pour notre planète.